

Nations Unies. Conseil des Droits de l'Homme. Examen Périodique Universel. Haïti. 17 mars 2017

Monsieur le (Vice)-Président, Excellences, Mesdames, Messieurs, Cher/es Webcasters, Cher/es Êtres Humains,

Le "Center for Global Nonkilling", le centre « pour un monde qui ne tue pas » tient à remercier très chaleureusement la délégation d'Haïti pour sa participation dynamique à l'Examen Périodique Universel, non seulement lors de son propre examen, mais aussi lors d'examens d'autres pays.

Les efforts du « Centre pour un monde qui ne tue pas » portent principalement sur le droit à la vie et à de bonnes conditions de vie.

Nous saluons donc et adressons nos compliments au Gouvernement d'Haïti pour sa décision de ne plus noter mais d'accepter les recommandations concernant la ratification du protocole sur l'abolition de la peine de mort et de la convention sur les disparitions forcées. Cette capacité d'adaptation entre le groupe de travail et le passage devant le Conseil mérite d'être saluée et nous attendons ces ratifications dans les délais utiles.

Nous remercions aussi la délégation d'Haïti pour la recommandation faite à cette session à l'Islande concernant un revenu de base universel. Un tel instrument serait assurément, à notre avis, un instrument utile en vue de la juste réalisation des droits économiques et sociaux et afin de réaliser une bonne qualité de vie pour toutes et tous.

De même, nous remercions la délégation d'Haïti pour sa recommandation faite précédemment au Népal concernant la prévention et la réduction du nombre des suicides. Le respect de la vie doit aussi être compris comme le respect de sa propre vie, y compris le soutien nécessaire pour ne pas y attenter et comme la nécessaire protection des personnes et des groupes sociaux vulnérables.

Avec nos vœux d'épanouissements, nous vous remercions pour vos actions constructives et pour votre pleine attention.

« Des politiques pour affirmer la vie, pas pour la prendre!»